

Joseph ROURE (1779 – 1859)

Maire de LAURAC (1847 – 1848)

(Extraits du « Vivre à Laurac » N° 34 – 1^{er} Semestre 1993)

Joseph Roure, qui ne sera maire de Laurac que durant un peu plus d'un an, était relativement âgé lorsqu'il accéda à ces hautes fonctions. Né le 28 août 1779, au mas du Tourre à Laurac, il était le fils d'Amant Roure et de Jeanne Linsolas. Propriétaire cultivateur, il épousa le 12 Brumaire an XI (3 novembre 1802) à Laurac Rose Jacques, fille de Joseph et de Thérèse Rey, qui devait décéder en 1828. Lui-même mourut à Laurac le 5 octobre 1859. Ces Roure, qui habitaient le quartier de Rabette, étaient les ancêtres de la famille Roche dont la descendante, Mme Alice Raphanel, est aujourd'hui conseillère municipale, et c'est à cette famille que revint par la suite la maison de Rabette où habitaient Joseph Roure et sa famille. Le fils aîné de Joseph, prénommé Joseph-Sébastien, né le 29 Nivose an XII (20 janvier 1804) continua l'exploitation de la propriété familiale ; il avait épousé en 1836, à Ruoms, Rose Martin, du mas de Barri, et de nombreux enfants naquirent de cette union. Rose mourut en 1852 et Joseph-Sébastien en 1879.

Le 17 janvier 1847, Joseph Roure était installé comme maire de Laurac, suite à sa nomination par arrêté préfectoral en date du 1^{er} décembre 1846. Son adjoint, André Blanc, remplaçant Jean-André Colomb, démissionnaire, était installé le 7 mars suivant. Les conseillers municipaux, on l'a vu, avaient été installés le 29 octobre 1846, encore sous le mandat de Jean Babois.

Si la question de l'église et de la charge financière que sa construction avait imposée à la commune étaient un peu oubliées, une autre préoccupation marquera le bref mandat de Joseph Roure, puis de ses successeurs : le projet d'achat d'une maison pour abriter l'école des garçons.

Le 2 février 1847, le Conseil municipal soulignait la nécessité de construire ou d'acheter une maison dans ce but, mais il penchait plutôt en faveur de l'achat d'une maison déjà construite, d'autant plus que l'occasion se présentait d'acheter une partie d'un bâtiment face à l'église appartenant à la famille Courbier. (Il s'agissait sans doute, à l'emplacement actuel de la poste, d'un bâtiment appartenant à François Courbier). Le 16 mai le projet revenait en délibération, avec cette fois précisions sur le prix d'achat de ladite maison, soit 4 986 F, somme à laquelle il fallait ajouter près de 4 204 F pour réparations indispensables, soit une dépense à envisager de 9 190 F.

Malgré ce montant assez élevé, le Conseil émettait un avis favorable, faisant valoir que cette maison permettrait à la fois d'aménager des classes pour les enfants, un logement pour l'instituteur et une salle pour la mairie. Pour couvrir cette dépense (arrondie à 9 200 F), le Conseil municipal votait le 23 mai 1847 une imposition extraordinaire de 5 000 F sur cinq ans. Un peu plus tard, le 8 août, une lettre était adressée au préfet demandant une aide pour financer au moins les réparations au bâtiment projeté, soit 4 204 F, et autant d'ailleurs pour l'école des filles dont la rénovation, sera entreprise un peu plus tard.

Quant à l'acquisition d'une maison pour l'école de garçons, elle restera encore quelques années en sommeil et c'est un tout autre bâtiment qui sera acheté en 1853.

Néanmoins, la question de l'église n'était pas tout à fait oubliée. Il y avait encore des « trous » à boucher, notamment 600 F pour la flèche du clocher et 1 400 F pour la rampe d'accès, rappelait le Conseil municipal le 10 octobre 1847. Il votait le même jour une imposition extraordinaire pour rembourser à Jean Babois les 1 000 F qu'il avait avancés pour la construction de l'église, en 1842, alors qu'il était maire. Mais ce remboursement devait revenir périodiquement dans les délibérations pendant plusieurs années, et on peut se demander si l'ancien maire fut jamais remboursé ! En 1854, on en parlait encore après le rejet par le Conseil municipal de la demande dudit Babois.

Quant à Joseph Roure, il devait céder la place en mars 1848 à Jean-Louis Perbost, qui retrouvait onze ans après ces hautes fonctions.